

Les 5 niveaux de la voiture autonome



Source Groupe PSA

DISPONIBLE ACTUELLEMENT :

Niveau 1 : Le conducteur est responsable de son véhicule et dispose d'aides à la conduite
A ce niveau c'est bien plus des aides à la conduite :
ABS ; ESP ; Détecteur d'angle mort ; Régulateur de vitesse adaptatif ; Freinage d'urgence automatique pour les piétons ; L'alerte au franchissement de ligne ; L'avertisseur de collision.

Niveau 2 : Le conducteur peut lâcher les pédales mais conserve les mains sur le volant.
Centrer le véhicule sur sa voie, l'ordinateur de bord agit sur le volant
S'arrêter et redémarrer dans les embouteillages
Park assist, le véhicule peut se garer seul

A partir du niveau 2, le véhicule est équipé d'une boîte robotisée appelée aussi « boîte auto »
Pour les niveaux 1 et 2, le conducteur est responsable de sa conduite.

A VENIR - DELAIS SELON CONTEXTE LEGISLATIF :

Niveau 3 : Le conducteur délègue totalement la conduite mais doit malgré tout être capable de reprendre la main dès que son véhicule lui signale son incapacité à gérer la situation.

Niveau 4 : Dans un contexte limité et une situation prédéfinie, le véhicule est capable de se déplacer sans conducteur.

Niveau 5 : Plus de conducteur, le véhicule est capable de conduite dans toutes les situations.